

Compte rendu du conseil municipal du 2 juillet 2020

Convocation en date du 26 juin 2020.

Le conseil municipal s'est réuni, en séance budgétaire, le 2 juillet 2020, à 18 h 00, sous la présidence de Monsieur Le Jeune, Maire, à la salle Louis Cado en raison des mesures sanitaires prises en période de Covid 19.

Présents : Joël LE JEUNE, Patrick JORAND, Mariannick LEBON, Vincent CADREN, Elsa BRIAND, Joëlle BATLONGUE-LESPIELLE, Gabriel CHARPENTIER, Jean-Michel VANDERPLANCKE, Catherine MARSHALL, Thierry MOREL, Mélanie HARROUE, Cécile DUVAL-BLAIZE, Elise BUREAU, Pierre MICHALET, Françoise PERRIN

Absent : /

Secrétaire de séance : Catherine MARSHALL

1- Vote des budgets primitifs 2020

▪ Commune

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 1 694 300 € dont :

➤ Charges à caractère général	398 531 €
➤ Charges de personnel	590 000 €
➤ Virement aux investissements	272 850 €
➤ Autres charges de gestion courante	154 300 €
➤ Charges financières	42 000 €

Recettes : 1 694 300 € dont :

➤ Excédents antérieurs reportés	140 103 €
➤ Atténuations de charges	10 000 €
➤ Produits des services du domaine	80 556 €
➤ Impôts et taxes	819 261 €
➤ Dotations, subventions et participations	526 296 €
➤ Autres produits de gestion courante	52 000 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 1 640 000 € (dont 470 035 € de report)

➤ Emprunts et dettes	160 000 €
➤ Subventions d'équipement versées	13 800 €
➤ Immobilisations corporelles	636 055 €
➤ Immobilisations en cours	512 341 €

Recettes : 1 640 000 € (dont 141 190 € de report)

➤ Virement fonctionnement	272 850 €
➤ Dotations, fonds divers et réserves	617 433 €
➤ Subventions d'investissement	238 656 €
➤ Emprunts et dettes	464 461 €

Le Maire a apporté les commentaires suivants sur le budget primitif 2020 :

En section de **fonctionnement** :

- En dépenses, les charges à caractère général et les charges de personnel sont contenues. Elles intègrent aussi les dépenses liées à la pandémie COVID-19.
- En recettes, on note une augmentation sensible des dotations de l'État avec une dotation de solidarité rurale « cible » de 51 205 €.
L'excédent cumulé de 2019 est repris à hauteur de 140 103€ (après affectation de 272 850€ en investissement).

L'équilibre du budget est fait sans augmentation des taux d'imposition (comme chaque année depuis 2009).

En section d'**investissement**,

- En 2020 les travaux comprendront les reports 2019 : l'extension des vestiaires du terrain de foot (256 000 € financés par 35 750 € du Département et 20 000€ de la Fédération de Football/District 22), la réhabilitation du centre nautique du Vorlenn (220 496.90 € financés par 36 790 € de DETR et 42 000 € de LTC)

Sont également prévus :

- L'acquisition du terrain pour la construction d'un boulodrome : 65 000 €
- La construction du boulodrome (50 % de l'opération prévu en 2020 : 106 000 € sur 200 000 €, financés par 27 487 € de DETR et 36 500 € du contrat de territoire)
- L'aménagement du bourg de Trédrez (108 100 € financés par 28 698 € de DETR)
- L'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux pour conforter la falaise de Notigou : 15 800 €
- Des travaux à l'église de Locquémeau (93 610 €) pour l'étude et la restauration des objets mobiliers : Vierge de Pitié, morceau de l'arbre de Jessé et les fonts baptismaux ainsi que les travaux intérieurs de maçonnerie.
- Étude du baptistère à l'église de Trédrez (10 720 €).
- Restauration du lavoir de Trédrez: 16 000 €
- Programme de voirie pour la VC de Kerautret, du Rest, de Convent Baron, de Kersalic Braz et de l'impasse Hent Dall Kinier : au total 95 000 €
- Des travaux d'aménagement pour l'installation d'un cabinet d'ostéopathie et le changement des portes et fenêtres de l'agence postale communale : 19 000 €

- Des travaux dans les logements communaux : 38 700 €
- Installation d'une aire de jeux au bourg de Trédrez : 26 000 €
- La maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du haut du bourg de Locquémeau : 25 130 €
- L'achat de matériel pour l'école (remplacement de la VMC de la maternelle, acquisition de deux ordinateurs et d'une table de ping-pong) et pour le restaurant scolaire (meuble chauffant, aménagement de la laverie et matériels divers) : 9 700 €
- L'achat de matériel pour le service technique (achat d'un camion benne ampliroll, containers maritimes, débroussailleuses, tronçonneuses, petits outillages...) : 81 300 €
- L'achat de signalisation : 25 200 €

L'équilibre du budget est fait par un emprunt de 463 561 €.

Le budget de la commune a été voté par 12 voix pour, et 3 abstentions de la minorité (Elise Bureau, Françoise Perrin, Pierre Michalet). Françoise Perrin déclare que le boulodrome n'est pas une priorité contrairement aux commerces et à l'école, et demande les raisons de l'absence ces projets dans le budget. Monsieur Le Jeune répond que le projet de l'école est en cours de réflexion et qu'un diagnostic du bâtiment de la classe maternelle va être réalisé à la rentrée, préalable à un projet de reconstruction, et l'ancien Proxi a été acquis par l'EPF de Bretagne, les diagnostics sont en cours de réalisation et les travaux de curage du bâtiment vont être réalisés à leur charge. Le projet de commerce sera établi en parallèle.

AUTRES BUDGETS

- **Port de Plaisance**

Exploitation	32 500 €
Investissement	30 306.93 €

Voté à l'unanimité (Françoise Perrin et Gabriel Charpentier n'ont pas pris part au vote car plaisanciers).

- **Pompes du port de pêche**

Exploitation	84 000 €
Investissement	10 920.92 €

Voté à l'unanimité (Vincent Cadren n'a pas pris part au vote car utilisateur des pompes du port de pêche).

- **CCAS**

Budget de fonctionnement de 6 200 € comprenant essentiellement le repas des anciens, les colis de Noël ainsi que les secours aux personnes. Il est équilibré par une subvention du budget de la commune de 5 000 € (500 € de plus qu'en 2019 correspondant à une aide alimentaire assurée pendant la période du Covid 19).

Voté à l'unanimité par les membres du CCAS.

- **Caisse des Écoles**

Budget de fonctionnement de 109 000€ équilibré par une subvention de la commune de 57 000 €. Ce budget ne comprend que les dépenses et recettes liées à la cantine (4 jours par semaine) et à la garderie. Toutes les autres dépenses concernant l'école (fournitures scolaires, jouets de Noël, voyages et déplacements, matériel et personnel) sont sur le budget de la Commune.

Le bilan cantine de l'année 2019 fait apparaître une diminution de 5.07% du nombre de repas (12 939 en 2019 contre 13 630 en 2018). Le prix de revient du repas est de 6.53 € (6.525 € en 2018). Le repas enfant est facturé, selon le quotient familial, entre 2.29 € et 3.46 €. La différence est prise en charge par la Commune.

En 2019, la fréquentation de la garderie est en augmentation de 8.44% (moyenne mensuelle de 51 enfants contre 47 en 2017).

Voté à l'unanimité par les membres de la Caisse des écoles.

2-Vote des taux d'imposition

Sur proposition de monsieur le Maire, le conseil décide, de ne pas augmenter les taux d'imposition fixés comme suit :

➤ Foncier bâti	20.84
➤ Foncier non bâti	72.99

Unanimité. Françoise Perrin trouve que les taux sont élevés depuis des années comparativement aux taux moyen de la strate. Vincent Cadren explique que la strate ne veut rien dire pour les communes littorales.

3-Emprunt 2020

La proposition du Crédit Agricole est retenue pour un emprunt à taux fixe de 0.52 % pour une somme de 300 000 euros sur 15 ans.

Voté par 12 voix pour, et 3 abstentions de la minorité (Elise Bureau, Françoise Perrin, Pierre Michalet). Françoise Perrin aurait souhaité un emprunt affecté par investissement. Vincent Cadren répond que cela alourdirait la charge du secrétariat pour un intérêt mineur.

4-Vote des subventions 2020

Le conseil municipal après examen des propositions, a voté, à l'unanimité (Mélanie Harroué ne prend pas part au vote pour la subvention de l'Amicale), les subventions suivantes pour l'année 2020 qui seront versées aux associations sous réserve de présentation des comptes 2019 et du budget prévisionnel 2020.

SUBVENTIONS LOCALES	Propositions CM
Amicale des Employés Communaux	440,00 €
Amicale des Employés Communaux - Noël des enfants	352,00 €
Amicale de l'école (section jogging)	220,00 €
Amicale de l'école de Trédrez-Locquémeau 2018	638,00 €
Amicale de l'école Section gym	231,00 €
Amicale de l'école Bibliothèque de Trédrez-Locquémeau	2 310,00 €
Amicale de l'école Club les Goélands	330,00 €
Association des propriétaires et des chasseurs de TL	231,00 €
Association patrimoine et histoire de Trédrez-Locquémeau	330,00 €
Association Tohu Bohu	1 122,00 €
Association Encas'Danse	165,00 €
Association "Le Flambart de Locquémeau"	1 100,00 €
Association "le Park Kreiz"	55,00 €
Association de Kerbabu	55,00 €
AS Trédrez-Locquémeau	1 320,00 €
Chorale "L'air de Rien"	374,00 €
F. N. A. C. A. TL a fusionné avec la FNACA Cantonale de Plestin/Ploulec'h	253,00 €
Les amis de Trédrez	55,00 €
Les Routards de Keravilin	55,00 €
Skol Boullou Trédrez-Locquémeau	330,00 €
Chauffe qui peut	200,00 €

TOTAL	10 166,00 €
--------------	--------------------

SUBVENTIONS SEMI-LOCALES	Propositions CM
A.N.A.C.R. Les amis de la Résistance	65,00 €
Al levrig/Ti Ar Vro	65,00 €
Comité Départemental des pêches et des élevages marins St Brieuc	65,00 €
Eaux et rivières de Bretagne	65,00 €
Entente cycliste de Plestin Les Grèves	100,00 €
SNSM Locquirec	150,00 €
TOTAL	510,00 €

SUBVENTIONS LIEES A DES ADHERENTS DE LA COMMUNE	Propositions CM
Association Ploum-Informatik	100,00 €
Association sportive du collège du Penker - 22 élèves x 9 €	198,00 €
Collège Penker (formation de PSC1 pour 5 élèves de 3ème)	75,00 €
Association "Un enfant Une Famille Bretonne"	65,00 €
Cinéma Le Douron Plestin	500,00 €
TOTAL	938,00 €

SUBVENTIONS EDUCATIVES	Propositions CM
Skol Diwan Lannuon	110,00 €
Son ar Mein	250,00 €
SUBVENTIONS HUMANITAIRES	
Association dép. protection civile - 0,10€/hab. soit pour 1456 hab. - ADPC 22	145,60 €
TOTAL	505,60 €

SUBVENTIONS SANITAIRES ET SOCIALES	Propositions CM
Association des donneurs de sang canton Plestin	210,00 €
Œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (PEP 22)	65,00 €
Secours Populaire Français de Plestin	130,00 €
Secours catholique St Brieuc	130,00 €
Association La Pierre Le Bigaut, Mucoviscidose	65,00 €
Banque alimentaire des Côtes d'Armor	760,00 €
Société de St Vincent de Paul	130,00 €
AFM Téléthon 22 FONCTIONNEMENT	100,00 €
TOTAL	1 590,00 €

TOTAL	13 709,60 €
--------------	--------------------

5 – Centre nautique du Vorlenn : convention avec le centre nautique de Plestin-Les-Grèves

Monsieur Le Maire informe le nouveau conseil municipal que la convention, actée au conseil du 7 février dernier, a été actualisée avec les mesures sanitaires obligatoires, pour un montant de 21 723 € HT. Seront proposées les activités suivantes : optimists, catamarans et location de kayak de mer du 6 juillet au 28 août.

Unanimité.

6 – Aménagement du bourg de Trédrez

Monsieur Le Maire indique que le projet a été validé le 7 février 2019 pour un montant de 91 636 € HT de travaux dont 6 550 € HT de maîtrise d'œuvre assurée par Lannion-Trégor Communauté. Le projet consiste en un aménagement sécurisé aux abords de l'église, planifié pour le dernier trimestre 2020. Vote à l'unanimité pour la validation du relevé topographique et le dépôt du permis d'aménager.

7 – Constitution de la commission des impôts directs : 24 propositions de personnes (12 titulaires + 12 suppléants) seront proposées à la Direction des Finances Publiques qui en sélectionnera 12 (6 titulaires + 6 suppléants). Unanimité.

8 – Question diverse

* Travaux à Hent an Aod : validation du devis de l'entreprise Le Couillard d'un montant de 10 213.50 € HT pour la réalisation de 6 marches et un dallage en en béton sur l'emplacement de l'ancien phare. Unanimité.

Sur proposition de Françoise Perrin

Le conseil municipal a apporté son soutien aux salariés de Nokia opposés au plan social qui prévoit de supprimer 402 emplois sur le site de Lannion. Le conseil demande le retrait total de ce plan et appelle à la manifestation du 4 juillet à Lannion.

Séance levée à 20h40